

Entente biénergie Hydro-Québec et Énergir

**Une décision déplorable qui est loin de faire l'unanimité
au sein de la Régie de l'énergie**

Montréal, Québec, le 20 mai 2022 - Des groupes environnementaux et citoyens déplorent l'approbation de l'entente entre Hydro-Québec et Énergir par la Régie de l'énergie. Dans une [décision divisée](#) (deux régisseurs contre un) rendue hier, la Régie de l'énergie a approuvé cette entente qui vise à faire de la biénergie électricité-gaz l'approche privilégiée pour décarboner partiellement le chauffage des bâtiments alimentés au gaz naturel. Les groupes environnementaux et citoyens partagent l'opinion du régisseur dissident et croient que cette entente aurait dû être rejetée.

Selon les groupes, la Régie n'a pas le pouvoir d'établir que la compensation versée à Énergir puisse être considérée aux fins du calcul du revenu requis des distributeurs pour la fixation de leurs tarifs. De même, ils soutiennent, comme le régisseur dissident, que cette entente ne devrait pas s'appliquer aux nouveaux bâtiments.

Les groupes déplorent que la solution proposée par Hydro-Québec et Énergir compromette l'atteinte de la cible de carboneutralité prévue d'ici 2050 au Québec puisqu'elle favorise le renouvellement des équipements de chauffage au gaz naturel.

« La conversion du chauffage au gaz naturel vers la biénergie ne devrait être qu'une solution transitoire vers une décarbonation complète et rapide du chauffage, et non pas une solution permanente comme le proposent Hydro-Québec et Énergir », **a déclaré Patrick Bonin de Greenpeace**. « Il existe des technologies de chauffage électrique avec très peu d'incidence sur la demande de pointe, telles que les thermopompes basse température, les systèmes de chauffage avec accumulateur de chaleur qui devraient remplacer les équipements au gaz à la fin de leur durée de vie utile. La solution entérinée par la Régie est nettement insuffisante, serait financée par la population, irait à l'encontre du principe de pollueur-payeur, et condamnerait le Québec à encore brûler du gaz fossile pendant des décennies ».

Selon Jean-Pierre Finet du Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉE), « À première vue, la décision comporte des éléments qui pourraient faire l'objet d'une demande en révision. Nos procureurs et les procureurs des autres intervenants étudieront au cours des prochaines semaines toutes les possibilités de recours ».

« Cette décision a malheureusement le potentiel de verrouiller la dépendance du Québec à l'égard du gaz fossile pour des décennies. Bien que l'intention de décarboner les bâtiments soit louable, l'atteinte des objectifs climatiques à court terme ne doit surtout pas se faire au détriment des ceux à long terme », **déplore Émile Boisseau-Bouvier, analyste des politiques climatiques chez Équiterre**.

« L'entente entre Énergir et Hydro-Québec nous engagerait dans un engrenage qui nuirait aux efforts de lutte contre les changements climatiques. Chauffer les bâtiments au gaz, même partiellement, ferait plus pour la santé d'Énergir que celle des citoyennes et citoyens », selon **Jacques Rousseau, secrétaire général du Regroupement vigilance hydrocarbures Québec.**

« Cette décision de la Régie de l'énergie qui permettrait de verrouiller la consommation d'une énergie fossile dans les bâtiments pendant plusieurs décennies va complètement à l'encontre de ce qui doit être fait en pleine crise climatique. Il faut absolument revoir la mission de la Régie pour s'assurer que toutes ses décisions sont en concordance avec l'objectif de carboneutralité d'ici 2050 du gouvernement du Québec », **dénonce Alice-Anne Simard, directrice générale de Nature Québec.**

« Le GIEC nous rappelle qu'il faut rapidement réduire nos émissions nettes de GES à zéro. Cette entente constitue un dangereux précédent. Elle ouvre la porte à la compensation de toute une panoplie d'entreprises polluantes qui souhaiteront tirer leur épingle du jeu alors que nous avons besoin de toutes nos ressources pour réellement décarboner notre économie et nous affranchir de notre dépendance aux énergies fossiles. Est-ce vraiment ce que nous voulons? », **conclut Mélanie Busby de Sortons la Caisse du carbone.**

- 30 -

POUR INFORMATIONS

Jean-Pierre Finet, analyste, Regroupement des organismes environnementaux en énergie
514-515-1957 | jpierre.finet@gmail.com

Patrick Bonin, responsable de la campagne Climat-Énergie, Greenpeace Canada
514-594-1221 | pbonin@greenpeace.org

Jacques Rousseau, secrétaire général, Regroupement vigilance hydrocarbures Québec
438-394-3081 | jrjrousseau@gmail.com

Émile Boisseau-Bouvier, analyste des politiques climatiques, Équiterre
514-616-2971 | eboisseaubouvier@equiterre.org